



Coordination de l'Accompagnement
en Soins Palliatifs Angevine

06/06/2019

19h30 - 20h45

Maison de la Ligue
contre le cancer

Angers

ASSEMBLEE GENERALE

COMPTE RENDU

Rédacteur : Vincent GOURD

Modérateur et Présidente de l'Association : Catherine MONGIN

Pièce(s) jointe(s)



2019.06. AG -
DIAPORAMA.pdf



2019. LISTE DES
ADMINISTRATEURS -

- I. Assemblée générale extraordinaire
- II. Assemblée générale ordinaire

THEME

RELEVÉ DE CONCLUSIONS

I. ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

**1. EVOLUTION DES STATUTS
DE LA CASSPA 49**

- **Art. 1 Dénomination de l'association**
 - Coordination de l'Accompagnement en Soins de Support et Palliatifs 49 = Nouvelle dénomination validée (Acronyme conservé)
- **Art. 2 Objet**
 - **Mission à ajouter** : « Sensibiliser et diffuser la démarche palliative aux usagers » (proposé par Aude Pignon)
- **Art. 4 Administration**
 - Les membres valident les évolutions proposées.

Autres évolutions au niveau des statuts :

- Simplification de la procédure d'adhésion à la CASSPA 49
- Perte de la qualité d'administrateur à défaut de participation à au moins l'une des 3 séances annuelles (possibilité de se faire représenter pour siéger au CA)

**2. MISE A JOUR DU
REGLEMENT INTERIEUR**

Pour tenir compte des évolutions apportées aux statuts.

II. ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

1. APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 14/06/2018

Le compte rendu est approuvé.

2. NOUVELLES ADHESIONS 2019

12 nouvelles adhésions :

A titre institutionnel

- Résidence autonomie Les Jonquilles (Bauné)
- EHPAD Au fil de Loire (Seiches)
- Résidences les Hauts de Maine (Feneu – Ecoflant)
- SAAD Vitalliance
- EHPAD Saint Joseph - Jarzé
- EHPAD Les Ligériennes - Saint Georges sur Loire
- EHPAD La Buissaie - Murs Erigné
- EHPAD Les bords de Sarthe - Morannes
- EHPAD Anne de Melun - Baugé en Anjou

A titre individuel

- 3 professionnels

Les membres de l'Assemblée générale sont informés du nombre d'EPHAD contactés (27 EHPAD/134 recensés) : 11 rencontres prévues avec notre chargé de mission.

3. PRESENTATION DU COMPTE DE RESULTAT 2018

40KE supplémentaire : rééquilibre des finances de la CASSPA.

A noter : moins de projets en 2018 en attendant l'avenant au CPOM de l'ICO, donc moins de dépenses.

Présentation des subventions pour la soirée conférence grand public 2019 :

- 1500€ de la Ligue départementale
- 600€ du CCAS de la Ville d'Angers
- En attente d'une réponse du Conseil départemental (Présentation du dossier à la commission permanente du 17 juin 19).

4. POINT ARS/PARTENAIRES

- **2 avenants au CPOM de l'ICO - Site Angers (Paul Papin)**
 - **Mai 2018** : enveloppe supplémentaire en soutien des évolutions apportées à la CASSPA 49
 - **Décembre 2018** : Identification de l'ICO - Site Angers comme porteur administratif des actions de coordination et d'accompagnement en soins palliatifs
- **Février 2019** : signature d'une convention de partenariat entre la CASSPA 49 et les établissements porteurs d'une EMSP

5. POINT SUR LES ACTIONS A MENER ET A VENIR

- **Ateliers de soins palliatifs :**
 - En 2018** : 3 ateliers de soins palliatifs
 - En 2019** : 5 ateliers programmés
 - ↳ explications données sur le mode de fonctionnement notamment la rédaction d'une fiche de présentation de l'atelier
- **GT Analyse des pratiques et des recommandations**
 - ↳ Commission de validation des outils (à réunir en septembre 2019)
 - ↳ Diffusion de 2 fiches en 2018 (Prurit - Douleur)

	<ul style="list-style-type: none"> ▪ GT Formations en SP par la simulation à la santé <ul style="list-style-type: none"> ↳ Décembre 2018 : signature d'une convention de partenariat avec le CFPS. Les 2 modules proposés sont désormais « DPC ». Programmation des dates de formation pour 2019 et 2020. ▪ GT « EMSP » <ul style="list-style-type: none"> ↳ 3 réunions annuelles. Plusieurs projets en cours dont celui de proposer une formation aux médecins coordonnateurs d'EHPAD (Projet en lien avec la DT ARS et le CDOM) ▪ Rencontres des élus <ul style="list-style-type: none"> ↳ 1^{ère} étape terminée : l'ensemble des sénateurs et députés (ou le représentant) ont été rencontrés (démarche en lien avec la SFAP) ↳ 2^{ème} étape en cours : rencontrer les présidents des communautés de commune, urbaines et d'agglomération. ▪ Ajouter dans les nouvelles actions : GT sur un projet de court-métrage, présentation des candidatures reportée ▪ Nouveau projet: GT sur le recensement des aides sociales à la demande du CA ▪ Site internet de la CASSPA 49 <ul style="list-style-type: none"> ↳ 3 556 visites en 2018 (<i>stabilité du nombre de connexion par rapport à 2017</i>) ↳ 2 345 visites à début juin 2019 (<i>1000 visites supplémentaires par rapport à juin 2018</i>)
<p>6. MONTANT DE LA COTISATION 2020</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Montant de la cotisation 2020 fixé : <ul style="list-style-type: none"> - A titre institutionnel : <ul style="list-style-type: none"> ➔ 170€ (y compris le secteur de l'Handicap et les ordres professionnels départementaux) ➔ 40€ (SAAD, SSIAD sauf si rattachés à un établissement, organisations innovantes telles que les MSP,...les équipes de soins primaires.....) - A titre associatif/libéral : <ul style="list-style-type: none"> ➔ 20€
<p>7. ELECTION DES ADMINISTRATEURS (MANDAT DU 10/10/19 AU 09/10/22)</p>	<p>Collège 1. Membres fondateurs (10 sièges) Collège 2. Institutions du secteur sanitaire, social et médico-social (5 sièges) Collège 3. Professionnels de santé libéraux (4 sièges) Collège 4. Associations représentant les usagers du système de santé et/ou bénévoles d'accompagnement (2 sièges) Collège 6. Ordres professionnels départementaux et organisations innovantes (2 sièges)</p> <p>Cf. Liste du nouveau conseil d'administration. Le collège 5 reste inchangé (mandat des membres du 16/06/2018 au 15/06/2021)</p>
<p>8. PROPOSITIONS D'IDEES DE L'ASSEMBLEE GENERALE</p>	<p>Philippe Hubault rappelle les missions :</p> <p>1- diffuser la culture palliative au domicile, secteur libéral au regard du PRS2</p> <ul style="list-style-type: none"> ↳ Organisation de toutes les actions de soins palliatifs sur tout le territoire, diffusion dans les EHPAD

	<ul style="list-style-type: none"> - Formation, simulation - Formation des médecins coordonnateurs d'EHPAD (projet en lien avec la DT ARS et le CDM) - Diffusion au niveau du territoire libéral - Attirer les professionnels libéraux (IDE, Aides à domicile...) <p>Pistes d'action soulevées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - diffuser la culture palliative aux libéraux : le médecin co est un point de départ - orienter notre communication vers les plus jeunes : internes - MSP <p>2- favoriser la communication</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'isolement des professionnels : site internet, réseau sociaux,... - accès discussion quotidien <p>Pistes d'action soulevées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Constituer un GT qui réfléchisse sur les moyens modernes - Télémédecine : chariot télémédecine, coordination à distance,... <p>3- favoriser l'accueil de répit des personnes ayant besoin de répit : familles, patients, soignants...</p> <ul style="list-style-type: none"> ↳ cf. expérience à Lyon : mise en place une formation sur le répit <p>Pistes d'action soulevées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - créer un groupe EHPAD, avec des pilotes, recenser les structures locales qui mettent en exergue l'accueil des patients ayant besoin de soins palliatifs
<p>9. QUESTION(S) DIVERSE(S)</p>	<ul style="list-style-type: none"> ▪ Retour sur la soirée grand public du 23 /05/2019 « Vivre ensemble la maladie d'un proche : accueillir et accompagner les émotions » ↳ très bon retour, bonne soirée. ↳ La complémentarité dans les approches des intervenants, le chevauchement des rôles a permis de répondre aux questionnements nombreux du public (230 personnes)
<p>10. PROCHAINE ASSEMBLEE GENERALE</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Mai/juin 2020